NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

UN LIBRARY NOV 1980 UN/SA COLLECTION

Distr.
LIMITEE

A/C.2/35/L.56
4 novembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Trente-cinquième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 64 b) de l'ordre du jour

ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

PROGRAMMES SPECIAUX D'ASSISTANCE ECONOMIQUE

Algérie, Angola, Argentine, Bénin, Brésil, Bulgarie, Cap-Vert, Costa Rica, Cuba, Equateur, Espagne, Ethiopie, Guinée-Bissau, Honduras, Madagascar, Mexique, Mongolie, Mozambique, Nicaragua, Panama, Pérou, République démocratique allemande, République dominicaine, République-Unie du Cameroun, Tchécoslovaquie, Venezuela, Viet Nam, Yougoslavie, Zimbabwe : projet de résolution

Assistance au Nicaragua

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 34/8 du 25 octobre 1979,

Prenant note du rapport du Secrétaire général sur l'assistance au Nicaragua 1/,

Prenant note avec satisfaction de l'appui que les Etats Membres et les institutions spécialisées et organismes du système des Nations Unies ont apporté aux efforts déployés par le Gouvernement du Nicaragua pour la reconstruction du pays,

Considérant que la situation économique du Nicaragua n'est pas encore redevenue normale et qu'il continue à avoir besoin de l'assistance de la communauté internationale,

1. Exprime sa reconnaissance au Secrétaire général pour ses efforts concernant l'assistance au Nicaragua;

2. Prie tous les gouvernements de continuer à contribuer à la reconstruction et au développement du Nicaragua;

1/ A/35/507.

3. Prie les institutions spécialisées et les autres organismes du système des Nations Unies de poursuivre et d'augmenter leur assistance dans ce domaine;

4. Recommande que le Nicaragua continue à recevoir dans toute la mesure du possible un traitement similaire à celui dont bénéficient les pays relativement moins avancés jusqu'à ce que sa situation redevienne normale;

5. Invite le Secrétaire général à rendre compte à l'Assemblée générale, à sa trente-sixième session, des mesures adoptées pour appliquer la présente résolution.